

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 28 JUIN 2020

- 1. JÉRÔME ROYER
- 2. MALIKA PERRIER
- 3. JEAN-LOUIS BARGAIN
- 4. ODILE PRÉVOTEAU
- 5. JEAN-FRANÇOIS JOUMIER
- 6. STÉPHANIE PAYEN
- 7. DIDIER VEILLON
- 8. FRANÇOISE LELOGEAIS
- 9. BENOÎT LAPORTE-BISQUIT

- 10. DOMINIQUE SEGEARD
- 11. SOLAL STÉNOU
- **12. SYLVIE BARGAIN**
- **13. DOMINIQUE DUBOIS**
- 14. MARIE-CLAUDE LE BEUX
- 15. JOËL LAFOND
- 16. MARIE-THÉRÈSE LONCIN
- 17. DANIEL LEFEBVRE
- **18. ROZENN VALABLE**

- 19. RICHARD BRAASTAD
- 20. CÉCILE TEMPIER
- 21. JEAN-DENIS BARRÉ
- 22. MARIE NÖELLE BUFFERNE
- 23. PHILIPPE PICAUD
- 24. CAROLINE ARNAUDEIX
- 25. RENÉ DAU
- **26. MÉLISSA PERRIER**
- 27. RENÉ VIGNAUD

EXPÉRIENCE - PROXIMITÉ - AMBITION

## AGIR ENSEMBLE AVEC JÉRÔME ROYER

## **NOTRE CONSTAT**

Où sont les projets d'avenir qui auraient dû être lancés entre 2014 et 2020 ?

Plaine des sports, ronds-points, école du feu, centre de loisirs, maison médicale et agrandissement du cimetière. Tous ces grands projets ont été initiés par l'équipe de Jérôme Royer entre 2001 et 2014.

## **NOS PROJETS**

Améliorer le cadre de vie, l'environnement, le centre-ville et les quartiers pour un développement durable de Jarnac : lancer un plan de rénovation énergétique.

Moderniser les infrastructures scolaires et développer le financement de projets éducatifs. Favoriser une restauration issue de produits biologiques. Développer le soutien scolaire.

Maintenir le niveau des subventions pour toutes les associations. Animer une politique culturelle et sportive municipale accessible au plus grand nombre.

Moderniser et sécuriser la voirie : accessibilité personnes à mobilité réduite, parkings, trottoirs et éclairages.

Réhabilliter le centre-ville et la place Charles de Gaulle : construction de logements, d'espaces de vie et de jeux.

Accompagner les aînés dans leur quotidien : navettes, aide administative, animations régulières et maintien du lien social.

Attirer des investisseurs grâce aux aides à l'installation pour dynamiser l'économie locale.

Créer un service d'aide dédié à la santé et au suivi social.

Tout en maîtrisant la fiscalité et les dépenses communales.